

LOU REBOUSSIÉ

Comité de Quartier de Villeverte

Villeverte Est et Ouest, enfin réunis

La position du Comité de Quartier de Villeverte, maintes fois exprimée, a toujours été de sécuriser le croisement du chemin du Paratonnerre avec la RN106 très accidentogène et que les deux parties du quartier séparées depuis la construction de la nationale soient réunies; c'est chose faite, même si, comme toujours, tout n'est pas parfait.



A la demande des comités de quartier riverains du pont, une réunion a été organisée par la Mairie et la DREAL: étaient présents : Thierry PROCIDA et Marie-Chantal BARBUSSE pour la Mairie, Pascal PERRIER et Sandrine MIGLIETTA pour la DiVAQ ainsi que Mme CLEMENT et M. FROMENT pour la DREAL. Une vingtaine de riverains des quartiers de Villeverte, de la Cigale et de Vacquerolles se sont retrouvés sur place avec les représentants des comités de quartier concernés.

La DREAL précise que les travaux de réfection du tablier principal sont en phase terminale: un défaut d'étanchéité dû à des dégâts causés lors de la pose du revêtement a nécessité la réfection totale de cette partie du pont: 3 semaines de retard dans la mise en service. Par ailleurs, les constats de fin de travaux ont été faits avec des réserves: les signalisations n'étaient pas encore terminées.

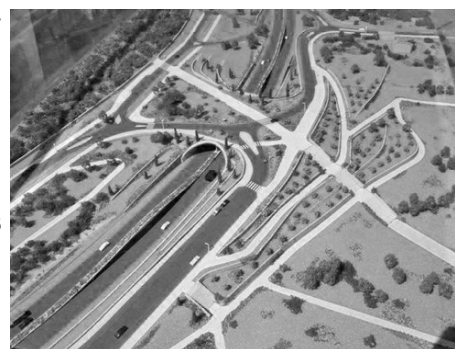
Les responsables de la DREAL redéfinissent la finalité du projet : ce n'est pas seulement un projet routier mais un projet d'aménagement global de l'espace environnant: aménagement de parking voitures et cars, parcours piétonniers, accès aux PMR (personnes à mobilité réduite); un espace partagé pour tous !

Questions posées:

Voie piétonne coupant le pont : il s'agit d'une zone apaisée de partage de l'espace entre voitures, piétons; l'usage en est partagé; Il s'agit d'une "zone 30" dont les règles de partage sont définies par un décret de 2008 du code de la route: les piétons et cyclistes ont priorité sur les voitures.

Étroitesse des voies: elles sont aux normes à 3 m ainsi que les rayons de courbures des virages (les normes routières sont du ressort de l'état, celles de voies d'accès et contre-allées du ressort de l'agglomération Nîmes Métropole).

Vitesse excessive sur la RN 106: la vitesse, limitée à 70 km/h est souvent plus proche de 100 km/h, voire plus ! Ces excès ne facilitent pas l'entrée sur la nationale en direction de la ville, venant du chemin de La Cigale. Il est demandé la pose de radars fixes. La DREAL répond cela dépend de l'état. Concrètement, le choix de l'emplacement des radars fait l'objet d'une concertation entre différents services (Police, Gendarmerie, Service interministériel de défense et de protection civile, DDT) en s'appuyant sur des relevés techniques liés à l'accidentologie, au trafic, ou à la description de l'infrastructure, sous l'autorité du Préfet.



Convois exceptionnels: accès prévus sur la contre-allée longeant la RN106, dans le sens Alès-Nîmes : en moyenne, 6 convois dans l'année.

Les arrêts de bus face au bois des Espeisses sont destinés aux cars scolaires pour déposer les enfants en toute sécurité face au bois. Pas d'autres lignes de bus prévues pour le moment.

Panneaux Villeverte : un panneau indiquant le nom du quartier "Villeverte" est demandé: deux panneaux ont été posés, indiquant "Paratonnerre Est" et "Paratonnerre Ouest". Un autre panneau indiquant « Paratonnerre Est » sur le côté Est du pont est souhaité sur le même poteau que le panneau directionnel « ALES » vers la gauche pour orienter les gens à l'entrée du chemin des Crécerelles.

Jean-Michel MARTIN - Président du Comité de Quartier de Villeverte Tel: 06 08 67 62 79-Mail: villervertenimes@gmail.com

Assemblée Générale exercice 2014 - Extraits du Procès Verbal (Rédactrice Elisabeth GOMBERT)

L'Assemblée Générale annuelle du COMITE de QUARTIER de VILLEVERTE s'est tenue le samedi 11 Avril 2015 à l' Ecole de la Cigale. A 9 h 30 , les membres du CA présents ont accueilli les participants qui ont renouvelé les adhésions pour l'année 2015. Le Comité de Quartier de Villeverte compte 107 adhérents à jour de cotisation pour 2015. L'AG commence à 9 h 50 , présidée par JM Martin, président. Daniel Poudevigne assure le rôle de coordinateur du temps.

ADHERENTS PRESENTS OU REPRESENTES :

53 personnes sont présentes ou représentées , dont 51 adhérents à jour de leur cotisation 2014, pouvant voter

ELUS : M.Laurent BURGOA, Adjoint au Maire, Conseiller général, venu « en voisin »

M.Thierry PROCIDA, Adjoint au Maire, Conseiller Général, Président du Conseil de Quartier Garrigues Ouest

I - RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2014 : par JM Martin , Président, qui dresse un tableau des évènements :

Les intempéries :

L'année 2014 a été très marquée par les inondations d' Octobre 2014. Les dégâts furent importants dans notre quartier, dont l'ancienne route d'Anduze. Le nouveau bassin de rétention en amont se déverse sur la chaussée et dans les propriétés avoisinantes en amont du pont du chemin de fer. Les caprices du temps ont , à nouveau pénalisé notre quartier en Février 2015 avec les bourrasques de vent à plus de 140 kms/heure, avec dégâts sur les réseaux et sur des arbres séculaires ...

La Fibre Optique et l'accès à Internet:

ALSATIS, s'est amélioré, mais nous déplorons encore des hauts et des bas.Pour LA FIBRE, dans le quartier , les choses avancent lentement pour la partie de fibre posée en aérien (cf article plus loin).

La fête des Capitelles , le 4 Juillet 2014 :

Cette année , elle a eu lieu plus tardivement. Malgré un match de foot de coupe du monde, l'assistance était nombreuse. Le temps couvert n'a pas entamé la bonne humeur, égayé par un orchestre flamenco très apprécié jusqu'à 2h du matin !

Le Pique nique de l'Orviel , le 31 Mai 2014:

Désormais traditionnelle, cette sortie est une fête chaleureuse entre les habitants autour de grillades savoureuses ..

Le vide - greniers :

Les travaux du pont rendant l'accès au Plan des Réboussiés difficile, le CA a annulé cette occasion de rencontre.

Vote : 6 Abstentions. Le rapport moral est adopté à la majorité des présents et représentés

II – RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2014, par Odette Hénin , trésorière

Fête de quartier

L'affluence à la fête de quartier a permis une augmentation des recettes de 11 % / 2013.

Ces recettes ont été constituées par les boissons et prestations culinaires pour un montant de 1 608,90 €. et aussi grâce à une subvention de la mairie de 750 € et à une subvention du Conseil Général de 300 €. Remerciements chaleureux à la mairie en la personne de M. FOURNIER ainsi qu'au Conseil Général en la personne de Mme BARBUSSE. A noter que, sans ces aides, nous serions en perte ! A ces recettes, s'ajoute la reprise par les membres du conseil d'administration des marchandises non vendues pour une valeur de 662 , 50 €.

Le total des recettes s'élève donc à 3 321,40 €.

Concernant les dépenses de la fête, elles sont constituées des boissons, des marchandises, de l'orchestre, de la Sacem, du branchement EDF etc pour un montant global de 3 294 €, **ce qui laisse un maigre bénéfice de 28 €.**

Compte annuel d'Exploitation

Les bénéfices de la fête sont sensés permettre de faire face aux dépenses annuelles. Aux recettes indiquées précédemment (subventions comprises) s'ajoutent la participation des choristes de la chorale de Villeverte (772,50 €) et les cotisations des membres pour: 945 €. soit un **total général de recettes de 4 426 €**. Les dépenses sont : les achats de la fête, les frais administratifs avec la publication du Réboussié pour une valeur de 978 €, les assurances (380 €) les frais du Blog (60 €) etc. soit un **total général des dépenses de 5 170 €**. **Il y a donc une perte de 744 € pour l'exercice 2014**. D'où l'intérêt des précieuses participations de la Mairie et du Conseil Général qui permettent de donner du souffle au Comité.

Vote : Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés

III – ELECTION des MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Daniel Poudevigne énumère la liste des personnes candidates et propose un vote par liste.

Mr Chalvidant souhaite un vote individuel. Cette proposition est donc adoptée.

Tous les membres du Conseil d'administration, formé de 20 membres sont donc élus : ARNAUD Didier, BONNET JF, BROCHE Michel, CABANE André, CANCEL Christiane, CHOQUET JP, ELIE Cécile, GAROLIS Brigitte, GOMBERT Elisabeth, GRANDJEAN Denis, HENIN Odette, KREBS Brigitte, MARTIN JM, MARTINEAU Caroline, MONTAZAUD JC, PEREDES B, POUDEVIGNE D.,SCHWEYER Claudine, SCHWEYER Claude, VIVES Norbert

Les points statutaires inscrits à l'ordre du jour étant terminés , l'Assemblée Générale se poursuit.

IV : POINT SUR MODIFICATIONS DES STATUTS et REGLEMENT INTERIEUR :

Daniel Poudevigne propose de lire le projet des statuts et de règlement intérieur, proposant un vote lors d'une prochaine AG. Tous ces documents pourront être diffusés sur le blog et dans un numéro spécial du « Réboussié ».

Assemblée Générale exercice 2014 (suite) - Extraits du Procès Verbal (Rédactrice Elisabeth GOMBERT)**V : DEVELOPPEMENT DU QUARTIER :**

M. Gilles PASCAL, responsable de la société GGL, attributaire d'une promesse de vente sur la pointe nord du Bois des Espeisses depuis 2006 et aménageur du futur lotissement « Les Garrigues du Paratonnerre », expose le projet ; Les permis d'aménager sont purgés. Le chantier va donc démarrer début 2016. Le lotissement comprendra 33 parcelles de 3 .000 m². Les maisons respecteront un cahier des charges architectural: façade en pierres, bois et verre, toits plats, murs d'enceintes en pierres sèches de 1,80 m de haut. La société GGL a ouvert un bureau au 188 allée d'Amérique Latine à Nîmes pour poser vos questions, via le blog ou directement sur place. Les questions fusent :

Mme Orliac : OK pour le lotissement mais un problème de sécurité demeure pour les habitants du Chemin des Aucubas . M. Cavallèz suggère de faire une maison de quartier sur le triangle de la pointe nord.

Didier Arnaud : ce lotissement sera-t-il privé ou ouvert au public ? Mr PASCAL annonce qu'une ASL qui décidera du devenir du lotissement.

M. et Mme Vosgien : Y a-t-il un projet d'assainissement collectif pour notre quartier ?

Marc Ferrier : Comment sera résolu l'accès internet pour ces terrains très chers (250 K€/parcelle)?

Réponse de Mr Pascal : 5 kms ont été faits pour les 33 futures villas. France Télécom gère l'avenir.

M. Morel : Combien de voitures prévues ? Réponse : 120 en stationnement, 50 en mouvements/jour

Cécile Elie : A-t-on prévu un mur antibruit le long de la RN 106 pour les parcelles basses ? Réponse : NON

M. Franck TAVERITTI, responsable commercial chez ALSATIS, fait le point sur les problématiques actuelles. Le réseau ASATIS est un réseau constitué d'ondes radio. Pour Villeverte, on prend du débit sur fibres existantes et on l'amène sur 2 antennes qui renvoient ensuite le signal sur l'antenne capteur de chaque habitation, dont les besoins évoluent de façon croissante. Dans le quartier de Villeverte, le réseau ALSATIS est passé de 4 Mb à 100 Mb en 5 ans

Marc Ferrier : l'amélioration décrite et réalisée par ALSATIS n'a pas été ressentie chez lui où il a toujours 1,5 Mb depuis le début sans changement avec une connexion très hypothétique. Didier Arnaud, Guy Cavallèz, Denis Grandjean.

Norbert Vives : ont ressenti une petite amélioration sur antenne des Hauts de Nîmes, mais beaucoup de pannes ...

VI- LA FIBRE :

M. PROCIDA annonce qu'un protocole se met en place entre Orange et ERDF pour les 6 poteaux EDF ch. de la Capitelle Pointue. Le quartier de Villeverte sera le premier quartier à être servi en fibre optique à Nîmes

JP Choquet retrace à nouveau, pour les nouveaux arrivants, un court historique du dossier « La fibre à Villeverte, mythe ou réalité » (cf. Lou Reboussié de Décembre 2014 sur le Blog). Bonne nouvelle : tout le quartier sera fourni en fibre si la maison est desservie par France Telecom et bénéficie déjà d' une ligne téléphonique physique. 12 armoires sur 3 sont

« allumées », sauf celle des Hauts de Nîmes, mais les Hauts de Nîmes sont totalement fibrés. L'horizon 2016 semble donc réaliste.

VII – VIE DU QUARTIER après la tempête, et avec le pont , par JM Martin

M. PROCIDA nous informe qu'un audit a été diligenté par la mairie. pour étudier les problèmes de voirie suite aux intempéries et inondations diverses. C'est un effort financier important pour la mairie et qui profitera à tous nos quartiers.

Intempéries occasionnées par la pluie :

JM Martin, en s'appuyant sur les photos prises lors des fortes pluies, fait constater qu'il y a un problème de creusement du Cadereau de l'ancienne route d'Anduze et que le nouveau bassin de rétention situé à l'angle RN 106/ancienne route d'Anduze se déverse carrément sur le chemin de Villeverte.

Intempéries occasionnées par le vent :

Des photos sont projetées pour montrer les dégâts : arbres déracinés, toitures endommagées, faisceaux de raccordement à ciel ouvert...

Pont du paratonnerre :

Le planning de fin de travaux est reporté, suite à un problème d'étanchéité, mais le pont devient un vrai lien reconstitué pour Villeverte

Aménagement et Vitesse chemin du paratonnerre, suite aux travaux du pont

Entre la RN 106 et la voie ferrée, un marquage au sol a été refait et un radar mobile a été mis en place pendant quelques heures : 260 véhicules ont été contrôlés avec une vitesse excessive !

Questions/réponses :

M. Morel fait remarquer que les re-goudronnages successifs sur nos chemins sont faits sans décaisser, donc la hauteur des chaussées s'élève et entraîne au fil du temps des difficultés d'accès pour les riverains.

M. et Mme Vosgien se plaignent des containers à verre du Plan des Reboussiés qui sont mal nettoyés.

Mme Gombert ajoute que la situation est identique sur les 2 containers verre du chemin du paratonnerre !

Mme Quilles se plaint d'être délaissée. Depuis l'aménagement de la place, rien n'aurait été fait pour le secteur du chemin de la Préfecture. Le CA rappelle que, à la demande des riverains :

-un mini rond point a été posé afin de sécuriser le tourne à gauche Chemin de la Préfecture,

-un ralentisseur/dos d'âne a été posé Ancienne route d'Anduze pour casser la vitesse des voitures,

-les ralentisseurs de chaque coté du Plan des Reboussiés, qui avaient été demandés en Conseil de Quartier, suite à la réunion sur place avec les riverains, ont été refusés à l'époque par la mairie et reportés plus tard. Cette demande sera renouvelée auprès du CQGO.

La séance est levée à 12 h 25 . Un pot de l'amitié réunit les présents pour un sympathique moment de partage et de convivialité.

Election du Nouveau Bureau du Comité de Quartier

Le Conseil d'administration du Comité de quartier de Villeverte » s'est réuni le 21 avril 2015 afin d'élire son bureau. Ont été élus :

Président : Jean-Michel MARTIN, 1er Vice-président : Elisabeth GOMBERT, 2e Vice-Président : Jean-Pierre CHOQUET, Secrétaire : Daniel POUDEVIGNE, Trésorier : Odette HENIN

L'urbanisme ça nous concerne !

Le comité de Villeverte est partie prenante de la commission urbanisme de l'UCQNM (Union des comités de quartiers de Nîmes Métropole), créée le 19 janvier 2015. Différents membres de notre comité participent à cette commission.

Une première et longue réunion à Nîmes Métropole avec Julien Devèze, chef de cabinet d'Yvan Lachaud, le 12 mars nous a permis de faire le point sur différents dossiers chers aux Nîmois. Nous en avons profité pour lui faire part de notre intérêt de participer activement en tant que représentant des habitants de Nîmes Métropole au développement de notre région, en participant par exemple au « Conseil citoyen » qui devrait être mis en place.

J. Deveze nous informe : *de la Création d' « Agglo Forum » qui remplace le conseil de développement durable et qui doit faciliter la participation citoyenne grâce à « un collège associatif où nous espérons bien que l'union sera présent ».*

Le Pôle Métropolitain d'après lui fera bouger beaucoup de choses.

Une deuxième réunion, publique cette fois, a eu lieu avec Jean-Pierre Segonds directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer /DDTM (ex DRE) le lundi 13 avril de 17 H à 19 H 30. Après un cadrage sur l'histoire des banlieues, la naissance des grands ensembles et leur dérive, la rencontre s'est focalisée sur les différentes politiques de la ville mises en action au fil des années, mais, très vite J.P. Segonds est entré dans le vif du sujet pour développer longuement et de façon percutante, les objectifs et les moyens, mis en œuvre par l'ANRU/ Agence nationale pour la rénovation urbaine, dans le cadre des Contrats de ville. 4 quartiers sont concernés à Nîmes.

Les autres sujets que nous aurions aimer aborder avec lui sont multiples : application de la loi ALUR ; le PPRI ; le contournement Ouest ; la révision du PLU... Bien qu'il quittera son poste cet été, il nous a proposé de nouvelles réunions pour en discuter.

Des rencontres-débats dès la rentrée, avec d'autres personnalités sont prévues et des contacts sont pris avec les différents acteurs de la vie publique (mairie ... difficile à rencontrer ! , conseil général, agence d'urbanisme, DREAL...)

L'urbanisme nous concerne tous. Le devenir de notre ville, de notre quartier en dépend. Etre informé permet d'être vigilant et d'agir ou de réagir .C'est ce que permettent les actions entreprises à partir de l'UCQNM , qui a aussi mis en place une commission « bruit » très active

Le but de ce type de commission est de fonctionner comme un « think tank », un groupe de réflexion. C'est le moyen de faire passer des messages et des idées. C'est un outil dont le but n'est pas de contester systématiquement les dossiers en cours mais de les enrichir.

Claudine Schweyer - Animatrice de la commission urbanisme de l'UCQNM

Pique-Nique de l'Orviel

Tous les ans les frères Cabane accueillent les membres du comité de Villeverte et leurs amis dans leur Domaine viticole de l'Orviel à Saint Jean de Serre. Visite des caves , choix des vins et une vue splendide.

Cette journée est devenu un rendez-vous incontournable ! Après dégustation des nouveaux crus, on se retrouve autour d'une table façon auberge espagnole : chacun apporte ses mets: tourte, terrine, fromage, gâteaux. Et on partage. Le comité de quartier offre les saucisses grillées , merguez et le pain (c'est Norbert qui souvent assure le barbecue). Les assiettes et couverts sont mis a disposition.

SAMEDI 30 Mai 2015 à 11 H 30 au Domaine, Le Mas Flavard, 30350 Saint-Jean-de-Serres, Tel: 04 66 92 08 68

ADHÉSION 2015

Cotisation simple **10 €** couple **15 €** soutien **30 €**

Chèque à l'ordre du Comité de Quartier Villeverte à envoyer à Odette Héning 63 impasse du Savetier 30900 Nîmes

Nom.....

Adresse.....

Email : Tél :

Comité de Quartier de Villeverte 1058, chemin du Paratonnerre 30900 Nîmes

Jean-Michel MARTIN – villevertenimes@gmail.com – Tel 06 08 67 62 79



**FÊTE DES
CAPITELLES**

Samedi 4 juillet 2015

PLAN DES REBOUSSIÉS

Chemin de la Préfecture

19 H Apéro musical

**20 H : grillades, frites, desserts gourmands
vins de l'Orviel - bière Barbaude**



**Le DJ « DIDIER »
animera toute la soirée**